

QUESTION ECRITE

Auteur Jérémy Savioz, Les Verts
Objet Déchets d'origine militaire dans nos montagnes: que peut faire l'Etat du Valais?
Date 16.11.2018
Numéro 69

L'armée procède régulièrement à des exercices de tirs dans nos montagnes et ce depuis plusieurs décennies. Dans plusieurs régions des Alpes valaisannes, par exemple les secteurs du Rawyl et du Simplon, il est fréquent de tomber sur des traces de ces exercices: rebuts de munitions (éclats d'obus en tous genres) et ratés (obus non explosés) souvent oxydés par les effets du temps. Des concentrations importantes de ces déchets sont parfois observées.

L'Armée suisse est responsable du ramassage et de l'élimination des déchets militaires. Le centre de compétence DEMUNEX, par sa centrale d'annonce des ratés (CAR), enregistre les annonces concernant des déchets militaires. Selon les statistiques publiées, 80% des quelques 640 annonces enregistrées en 2017 proviennent de civils (randonneurs), pour un total de quelque 2900 ratés, munitions trouvées ou rebuts de munitions. En outre, des ratissages (nettoyages de places de tir et de zones de buts) sont ponctuellement menés ; la décision d'une telle mesure relève de la libre appréciation des chefs des places de tir, en fonction des moyens à disposition. En 2017, seules 4 actions de ratissages ont été menées pour des raisons budgétaires (contre une dizaine les années précédentes), permettant l'élimination de 28 tonnes de déchets sur l'ensemble du pays. Selon les informations officielles reçues de l'Office de coordination de la Division Territoriale 1, les nettoyages dans les zones de buts se font depuis les sentiers et ne concernent donc que les rebuts et ratés visibles depuis ceux-ci.

On imagine ainsi sans peine que la majorité des déchets d'origine militaires ne sont jamais collectés, pour les raisons suivantes:

- Les déchets faisant l'objet de signalement par les randonneurs concernent en majorité des obus de taille conséquente, tandis que la grande majorité des déchets – des fragments de plus petite taille – ne sont que très rarement signalés et éliminés.
- Les déchets situés à bonne distance des chemins ne sont jamais ramassés.
- Les nettoyages ne se font pas de manière systématique, puisque dépendant des moyens à disposition (troupes, budgets) et de la volonté du chef de la place de tir.

La situation actuelle relative à l'élimination des déchets d'origine militaire n'est donc pas satisfaisante. Il est évident qu'une large proportion des munitions tirées dans nos montagnes ne sont jamais collectées. La qualité paysagère des secteurs concernés

Conclusion

Cette problématique relevant uniquement de l'Armée Suisse, la question qui se pose est de savoir quel peut être le rôle – et la marge de manœuvre – de l'Etat du Valais concernant l'élimination des déchets d'origine militaire sur son territoire cantonal. Le canton dispose-t-il d'une capacité d'action pour contraindre l'Armée à intensifier et rendre systématiques les nettoyages des secteurs de montagne concernés ?